



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Hozain HZ2

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Ventelys Energies Partagées

Raison sociale

N° SIRET

8  3  2  7  8  2  0  6  4  0  0  0  2  2

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DESREUMAUX

Prénom(s)

CYRIL

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles de toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de ...)	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Implantation d'un projet agrivoltaïque sur du parcellaire valorisé dans le cadre d'une activité agricole (culture ou élevage).

Le projet vise à implanter un projet d'agrivoltaïsme composé de trackers mobiles d'une hauteur maximale de 4,5 mètres. Le projet agrivoltaïque s'inscrit en synergie avec l'activité agricole en place sur la parcelle.

Le projet n'implique ni défrichage, ni destruction d'habitats naturels, ni démolition.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet d'agrivoltaïsme vise à produire de l'énergie renouvelable en complément et en intelligence avec l'activité agricole. Il s'agit de combiner la production d'électricité via des panneaux solaires avec des activités agricoles, en application de la Loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023 et son Décret d'application n°2024-318 du 08 avril 2024. La hauteur des panneaux, la largeur entre les lignes permettent le passage des engins agricoles.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La parcelle est conservée dans sa configuration actuelle ; il n'est pas prévu d'altérer la surface du sol, en plein. Avant toute installation, une analyse détaillée du terrain est réalisée pour choisir l'emplacement optimal des panneaux solaires en relation avec les enjeux agricoles et environnementaux. L'installation est soigneusement réfléchie avec l'agriculteur pour maximiser l'efficacité énergétique tout en préservant la compatibilité avec les intérêts agricoles.

Installation des fondations : Les fondations des structures supportant les panneaux solaires sont solidement ancrées dans le sol pour garantir une stabilité optimale. Dans le cas où la capacité portante du sol l'exige, les fondations peuvent être en béton. Alternativement, elles peuvent être en métal inoxydable et non galvanisé afin d'éviter la transmission d'ions de zinc dans le sol.

Mise en place des panneaux solaires : Les panneaux photovoltaïques sont montés en 2P sur des structures de type Trackers, conçues pour résister aux conditions climatiques tout en s'intégrant aux enjeux environnementaux et paysagers. La hauteur de l'installation est de 4,5 mètres. Le bas des panneaux ,en opération, au minimum à 2,5 mètres.

Gestion du chantier : La base vie pour les travailleurs est installée de manière à minimiser l'impact sur la zone environnante (optimisation des circulations afin de limiter les tassements des sols agricoles). La durée des travaux est planifiée pour coïncider avec des périodes moins sensibles pour l'activité agricole ou les enjeux spécifiques à la biodiversité (fin été, automne).

Le chantier ne génère que très peu de déchets qui seront traités par tri sélectif et recyclage dans la filière ad-hoc.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet agrivoltaïque à plat	0,43 ha
Puissance installée	0,98 MW
Distance approximative entre les rangées de panneaux PV (bande exploitable)	12 m
Hauteur des panneaux photovoltaïques (point le plus haut)	4,5 m
Hauteur des panneaux photovoltaïques (point le plus bas)	2,5 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " E Lat. :   °   ,   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 5,2 km d'une ZNIEFF de type 2 Identifiant : 210008937 Nom : MASSIF FORESTIER DE RUMILLY, AUMONT, JEUGNY, CROGNY ET CHAMOY Et à 5,7 km de ZNIEFF type 1 " LANDE BOISEE DE LA PLAINE DE FAULX, ETANG DE LA MOTTE ET BOIS DE LA CROIX VERTE AU NORD-EST DE VOUGREY" d'identifiant 210000675.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 3km d'un parc naturel régional. Identifiant : FR8000013 Nom : Forêt d'Orient

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 1,5km d'une zone humide temporaire.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 6 km d'un site Natura 200 Directive Oiseaux. Identifiant : FR2110001 Nom : Lacs de la forêt d'Orient
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est développé sur une parcelle agricole exploitée de manière régulière. De fait, les perturbations potentielles en période de nidification sont peu probables. La période de travaux est en dehors de toute période de nidification. Dans la mesure où Ventély s'engage à ne pas détruire d'habitats naturels, et organise le parc en mosaïque, l'impact potentiel est faible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de consommation d'espaces naturels et forestiers. Le projet est développé sur des parcelles agricoles. L'emprise spécifique de l'installation des panneaux solaires concerne l'emprise des pieux, donc très faible. Des cultures seront en place sous les panneaux.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis la phase de travaux.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parcellaire est choisi en relation avec la discrétion du parc.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'espace utilisé pour les panneaux solaires peut légèrement restreindre ou modifier les pratiques agricoles dans ces zones. Cet équilibre est construit avec l'agriculteur, dans l'esprit de la Loi.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

A notre connaissance, il n'y a pas d'autres projets dont les effets sur l'environnement pourraient être cumulés avec notre projet.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet ne présente pas d'incidence ou même d'inter-relations avec d'autres réglementations relevant du domaine environnemental.

Le projet satisfait à l'enjeu spécifique lié à la continuité écologique, identifié dans le PLU, dans la mesure où les dispositifs arborés ainsi que toutes zones préférentielles d'écoulement sont sauvegardés.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

#### Mesures d'évitement

- le projet ne se situe pas sur les zones identifiées au titre des enjeux environnementaux,
- les habitats naturels recensés en amont du projet sont respectés,
- le dispositif de clôture sera défini pour limiter l'impact environnemental (pas de poteaux creux, hauteur...),
- aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé,
- une zone tampon de 10 mètres est respectée autour des haies et arbres isolés,
- demander aux prestataires de privilégier l'usage de pneus "basse pression" afin de limiter le tassement des sols.
- les travaux de terrassement sont strictement limités,
- l'ensemble des surfaces terrassées sera ré-ensemencé.

#### Pas de mesure de réduction

#### Mesures de compensation

- En cas de tassements constatés par l'exploitant agricole, mise en œuvre de techniques de fissuration agronomique,

#### Mesures d'accompagnement

- A l'échelle régionale, mise en place d'un protocole de suivi et d'évaluation de l'impact des parcs agrivoltaïques sur la biocénose,
- la réflexion du projet agricole intègre les enjeux associés à l'emploi de produits phytosanitaires, dans un objectif de limitation de la pression polluante et d'optimisation de la capacité épuratoire du milieu naturel.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous avons réfléchi notre projet afin que l'impact sur les habitats et la biocénose soit nul, en application du principe d'évitement. Nous avons ainsi questionné l'ensemble des étapes de notre projet pour évaluer l'impact spécifique à l'environnement.

Nous souhaitons par ailleurs, mettre en oeuvre un dispositif de suivi et d'évaluation de ces effets, avec zone témoin.

C'est pourquoi, nous estimons que ce projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.


## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

Checklist Annexes obligatoires	
1	Cerfa N° 14734 joints au présent dossier
3	Chapitre 1, partie 1.2 "Localisation du projet", carte 1.
4	Chapitre 3, Notice paysagère, photos du site en vue proche et lointaine. Figure 2 et 3.
5	Chapitre 1, Carte 4 : Schéma de la structure.
6	Chapitre 1, Carte 2 : Plans des abords de projet.
7	Chapitre 1, Carte 4 : Carte d'étude environnementale ; Carte 5 : Enjeux liés au patrimoine.

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Chapitre 1: Un projet construit avec les acteurs locaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Chapitre 2: Notice Environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Chapitre 3: Notice paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Chapitre 4: Compatibilité avec document d'urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)